

Le Président

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Dossier suivi par Bruno Lavillatte

☎ 02.47.33.17.13

Mèl : b.lavillatte@tours-metropole.fr

Nos Réf : WS/BL/SM/01/11/20

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Tours, le 1^{er} novembre 2020

Objet : Réouverture des commerces de proximité

Monsieur le Premier Ministre,

La mise en œuvre du deuxième confinement annoncé par le Président de la République le 28 octobre 2020, ayant pour objectif la limitation de la propagation d'une pandémie sans précédent dans notre pays, a induit **la fermeture des commerces jugés non essentiels**.

Cette décision suscite, au sein de notre territoire, résignation et incompréhension.

En effet, les **22 maires représentant les 22 communes de Tours Métropole Val de Loire**, ne comprennent pas que les commerces non-alimentaires de centre-ville doivent fermer alors que les zones commerciales restent ouvertes. Ces dernières ne vendent pas nécessairement que des produits essentiels. Les chiffres montrent à quel point les grandes surfaces ont pu tirer profit du premier confinement avec des chiffres d'affaires à la hausse.

Malgré toutes les mesures gouvernementales prises : temps partiel, report des charges fiscales, prêts... de nombreux commerces sont en grande difficulté. Nous sommes sollicités chaque jour afin de répondre aux attentes et aux angoisses de nos commerçants dont la situation s'aggrave de jour en jour.

Un fonds d'aides métropolitain, d'un montant total **d'un million d'euros** à destination des entreprises artisanales, commerciales et prestataires de services exerçant leur activité dans le périmètre de la métropole, a été voté le mois dernier par notre métropole. Cette aide permet un versement direct allant jusqu'à 5000 €.

Cependant toutes ces mesures, bien que fortes, ne sont pas suffisantes et nous souhaitons attirer votre haute bienveillance sur la **nécessité de protéger nos commerces de proximité**. En fermant ces commerces de proximité, en cette période charnière avant Noël, les plateformes de ventes à distance seront privilégiées.

Cela va à l'encontre du souhait du gouvernement de promouvoir les circuits courts, l'économie locale.

Aujourd'hui, nous avons à cœur de défendre notre économie locale et de plaider pour une **équité entre TOUS les commerces**.

Aussi, nous souhaitons la réouverture de ces commerces, avec des mesures sanitaires fortes, qui constitue une nécessité afin de sauver nos emplois et notre territoire.

Nous vous remercions, Monsieur le Premier Ministre, de l'intérêt que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer notre plus haute considération.

Wilfried SCHWARTZ,
*Président de Tours Métropole Val de Loire,
Maire de La Riche*



Frédéric AUGIS, *Maire de Joué lès Tours*

Philippe BRIAND, *Maire de Saint Cyr sur Loire*

Corinne CHAILLEUX, *Maire de Druye*

Thierry CHAILLOUX, *Maire de Ballan Miré*

Philippe CLEMOT, *Maire de Mettray*

Gérard DAVIET, *Maire de Chanceaux sur Choisille*

Emmanuel DENIS, *Maire de Tours*

Cédric DE OLIVEIRA, *Maire de Fondettes*

Emmanuel DUMENIL, *Maire de Rochecorbon*

Bruno FENET, *Maire de Parçay Meslay*

Emmanuel FRANÇOIS, *Maire de Saint Pierre des Corps*

Christian GATARD, *Maire de Chambray lès Tours*

Adresser toute correspondance à M. le Président, sans indication de nom

Patrick LEFRANCOIS, *Maire de Notre Dame d'Oé*

Maria LEPINE, *Maire de Villandry*

Christophe LOYAU TULASNE, *Maire de Berthenay*

Sébastien MARAIS, *Maire de la Membrolle sur Choisille*

Laurent RAYMOND, *Maire de Saint Avertin*

Bertrand RITOURET, *Maire de Luynes*

Régis SALIC, *Maire de Saint Etienne de Chigny*

Nathalie SAVATON, *Maire de Savonnières*

Patricia SUARD, *Maire de Saint Genouph*

Adresser toute correspondance à M. le Président, sans indication de nom